



PROCÈS-VERBAL
assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 3 mai 2017,
à la salle Marcel-Pepin,
Centre Saint-Pierre, Montréal

***Luttes sociales,
engagement central***

PRÉSENCES

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président
Suzanne Audette, 2^e vice-présidente

Conseil syndical

Kim Boyer, CASS
Richard Bousquet, environnement et développ. durable
Madeleine Ferland, éducation
Michèle St-Denis, solidarité internationale
Geneviève Lapointe, LGBT

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Elle souligne le décès de madame Denise Larochelle, militante CSN qui a aussi milité pour le droit des femmes, entre autres à la coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit, et de monsieur Jacques Forgues, militant de la CSN depuis de nombreuses années, qui a été de toutes les luttes pour l'amélioration des conditions de travail des chauffeuses et chauffeurs d'autobus scolaires. Il a été président de son syndicat et du secteur transport scolaire de la FEESP.

Elle poursuit son message aux délégué-es en soulignant le succès de la manifestation du 1^{er} mai qui s'est tenue dans le quartier Côte-des-Neiges. À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le conseil central a participé à une action de distribution de tracts de sensibilisation initiée par l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ) et la Fédération nationale des communications (FNC).

Des règlements sont intervenus dans plusieurs syndicats depuis la dernière assemblée générale. Le STT Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis et le SE Multi-Markes, tous deux affiliés à la Fédération du commerce, ont convenu d'une convention collective après avoir été mis en lockout. Le 1^{er} mai, après dix ans d'une saga juridique sans précédent, le STT d'Olymel en Montérégie a enfin obtenu un règlement après avoir été mis en lockout. Les membres du syndicat seront appelés à ratifier l'entente de principe le 7 mai prochain.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons obtenu le portrait complet du vote d'allégeance. En tout, c'est environ 24 000 membres de la CSN, dont environ 9 000 affiliés au conseil central, qui ont choisi une autre organisation syndicale. Un bilan complet sera nécessaire pour mieux comprendre ce qui s'est produit. Déjà, l'équipe du conseil central, le

conseil syndical et le Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale ont amorcé leurs travaux en ce sens. À l'assemblée de juin, nous aurons un portrait plus précis des répercussions sur notre organisation. Entre autres, plusieurs militantes et militants actifs au conseil central, dont Suzanne Audette 2^e vice-présidente, ont perdu leur syndicat au profit d'une autre organisation. De plus, nous allons devancer l'assemblée intercalaire pour la tenir dès la rentrée afin de ne rien précipiter pour l'avenir. La CSN a su se relever de coups durs dans son histoire. Il faut rappeler ici la vague de désaffiliation du début des années 70 qui n'a pas eu raison du type de syndicalisme pratiqué à la CSN. La présidente termine le mot d'ouverture en faisant la lecture du mot de l'exécutif publié sur la page Facebook du conseil central après que tous les résultats du vote d'allégeance aient été dévoilés.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU NUNAVIK ET DE LA BAIE JAMES

Manon Perron souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2017
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisation
10. Question de privilège de la Ligue des droits et libertés
 - Invité : Christian Nadeau
11. Rencontre précongrès
 - Invité-es : les membres du comité exécutif de la CSN
12. Divers
 - Annonces

Il est proposé par Roger Davidson

appuyé par Richard Bousquet

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 AVRIL 2017

**Il est proposé par Marc Garon
appuyé par Michèle Saint-Denis**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2017, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Diane Provost
appuyé par Alain Sauvé**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCREDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DELEGUE-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé par Marie Blais**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégués suivants :

S des professeures et professeurs de l'UQAM - CSN

Léa Fontaine AGO

Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Geneviève Lapointe AGO

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Benoît Lacoursière
Appuyé par Gevenière Lapointe**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affilie les syndicats suivants :

- ✓ Syndicat des travailleuses et des travailleurs d'Apple Express – CSN, oeuvrant dans le domaine de l'entreposage informatique, affilié à la FC. (12 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Échappe-toi – CSN, une entreprise de divertissement offrant des expériences immersives, affilié à la FC. (35 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et des travailleurs des stationnements de Montréal-CSN, section Bureau. Le syndicat est déjà détenteur d'une unité d'accréditation dans le stationnement Indigo de la Place Bonaventure. Il est affilié à la FC. (7 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire – CSN (Le Bon Dieu dans la rue), affilié à la FSSS. (65 salarié-es)
- ✓ Syndicat des travailleuses et travailleurs du Motel Idéal – CSN, affilié à la FC. Ce syndicat provient des Teamsters, local 931. (22 salarié-es)

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Aucun syndicat n'est en conflit présentement sur notre territoire. La camarade présidente a fait le point lors du mot d'ouverture pour souligner les règlements de conventions collectives qui sont intervenus depuis l'assemblée d'avril.

10. QUESTION DE PRIVILEGE DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTES (INVITE : CHRISTIAN NADEAU)

Manon Perron présente Christian Nadeau qui enseigne l'histoire des idées politiques et la philosophie morale et politique contemporaine au département de philosophie de l'Université de Montréal. Ces champs d'intérêts sont multiples. Dans le domaine de la philosophie politique, ses travaux l'ont mené à s'intéresser aux enjeux démocratiques dans les instances syndicales. Mais aujourd'hui, c'est à titre de président de la Ligue des droits et libertés que Christian Nadeau prend la parole.

Monsieur Nadeau rappelle que depuis 50 ans la ligue intervient pour dénoncer toutes les formes de discrimination et a développé le principe d'interdépendance des droits.

Elle conçoit les droits en termes de perspectives sociales. Cette petite organisation fait de grandes choses en fonctionnant avec des ressources restreintes. Sa mission serait difficile à réaliser sans l'engagement de nombreux bénévoles. Dans un tel contexte, l'appui des syndicats est essentiel.

Proposition d'appui financier à la Ligue des droits et libertés

Attendu que depuis plus de 50 ans, la Ligue des droits et libertés lutte contre la discrimination sous toutes ses formes et qu'elle se porte à la défense des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels;

attendu que la Ligue a influencé plusieurs politiques gouvernementales et a contribué à la création d'institutions ayant pour mission la défense des droits, notamment la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

attendu que la mission de la Ligue s'inscrit en droite ligne avec les préoccupations du conseil central;

attendu que la Ligue est une alliée indéfectible du conseil central dans plusieurs dossiers, notamment le profilage racial, social et politique, les mécanismes d'enquête sur la police et les droits des peuples autochtones;

attendu qu'à l'instar de plusieurs organismes, la Ligue a vu son financement réduit depuis plusieurs années.

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
Appuyé par Nicola Grenon**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain– CSN invite ses syndicats affiliés à devenir membre et à soutenir financièrement la Ligue des droits et liberté en lui accordant un don « mensuel » ou « ponctuel » selon les termes de sa campagne de financement 2016-2017.

http://liguedesdroits.ca/?page_id=2028

ADOPTÉ

11. RENCONTRE PRÉCONGRÈS

Dominique accueille l'exécutif de la CSN qui présente les orientations du 65^e congrès de la CSN, qui se tiendra du 5 au 9 juin, à Montréal.

Jacques Létourneau, Jean Lortie, Pierre Patry, Francine Lévesque et Véronique De Sève prennent place à l'avant pour cette discussion. Jacques souligne que la perte de membres du réseau de la santé et des services sociaux habite les préoccupations du comité exécutif à l'approche du congrès. Cette situation aura des impacts politiques

et financiers qui influenceront les débats du congrès. Il rappelle aux délégué-es qu'ils et elles seront invités à débattre d'un plan d'action élaboré à partir d'un manifeste, lequel traitera entre autres des normes du travail, d'emplois, de lutte aux changements climatiques, de consolidation des services publics et de renforcement de la démocratie. À ne pas manquer : une conférence qui s'annonce très intéressante – *Comment vaincre les populistes de droite* – qui aura lieu dès le premier jour du congrès en présence de camarades de divers pays. On cherchera à comprendre le phénomène et à voir quel peut être le rôle des organisations syndicales dans un tel contexte. Une série de sept dîners thématiques se tiendront mardi et mercredi, organisés par les comités confédéraux notamment LGBT, condition féminine, jeune ou environnement, par exemple. Consultez le site de la CSN pour en savoir plus.

À la suite de cette présentation une discussion s'engage au sujet des propositions qui seront débattues. Il est souhaité que les propositions nous portent vers l'action et que l'on puisse agir concrètement.

Il est proposé par Maxime Vallée-Landry
Appuyé par Valéry Robichaud

Que les délégué-es reçoivent la présentation du comité exécutif de la CSN.

Il est proposé Diane Provost
Appuyé Richard Bousquet

Que les délégué-es accordent le droit de parole à monsieur Sylvain Archambault, visiteur.

ADOPTE

Il est proposé par Valéry Robichaud
Appuyé par Bertrand Guibord

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses syndicats affiliés à participer en grand nombre au 65^e congrès de la CSN.

13. DIVERS

- 10 mai : 5 à 7 de la Caisse d'économie solidaire qui présentera les outils collectifs et l'accompagnement spécifique aux syndicats CSN.
- 11 mai : Comité d'accueil pour les actionnaires de Bombardier, à 8 h. Rendez-vous au métro Côte-Vertu, sortie nord pour prendre l'autobus. Retour prévu à 10 h.

- 18,19 et 20 mai Madeleine Ferland présente les états généraux de l'enseignement supérieur, à l'Université Laval à Québec.
- 21 mai : Rassemblement pour la Dalle Parc Turcot, au Métro Vendôme, à 11 heures
- 25 mai : Soirée-bénéfice d'Au bas de l'échelle
- Du 5 au 9 juin : congrès de la CSN

**Il est proposé par Maxime Vallée-Landry
Appuyé par Carole Yerochewski**

D'accorder le droit de parole à une visiteuse pour annoncer les deux événements qui suivent :

- 10 mai : Manifestation pour la dignité des assistés sociaux
- 22 mai : Une manifestation et une occupation de bâtiments organisée par le FRAPRU

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Francis Dupuis-Déri**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 21 h 05

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 50
Femmes : 28
Hommes : 22
Officiel-les : 49
Substituts : 1*